

Département de Maine et Loire
 Arrondissement de SAUMUR
 COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2026

Convocation du 17/01/2026

Nombre de Conseillers
 en exercice : 19
 Nombre de Conseillers
 présents : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt-quatre du mois de février à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Excusée : Mme JAMET Amélie.

Mme JAMET Amélie représentée par Mme CHARRIER Sophie.

Secrétaire de séance : M. TESSIER Dominique

DCM2026-02-030 **Cimes de Courcy – location des équipements**
 Acte 3.6 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine privé

Madame l'adjointe en charge de la base forestière de loisirs les Cimes de Courcy propose de compléter et reprendre la grille tarifaire définie par délibération n°2025-12-136 en date du 16 décembre 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Valide les tarifs suivants :

Location Salle (capacité 60 pers) + office le week-end (du vendredi soir au lundi matin)	350€
Location Salle (capacité 60 pers) + office le week-end (Brainois) (du vendredi soir au lundi matin)	250€
Location Salle (capacité 60 pers) + office : 1 jour en semaine	150€
Location Office : 1 jour en semaine	50€
Location chariot de vaisselle pour 64 personnes.	50€
Tarif nuitée groupe en bivouac (tarifs 2025 pratiqués) + prévoir taxe séjour - aggro	5€ (+12 ans) 3,20€ (-12 ans)
Machine à laver, sèche-linge	5€
Vaisselle cassée ou non restituée (assiettes, couteaux, fourchettes, cuillères, verres)	1€
Autres matériels ou mobilier cassé ou non restitué –	Sur facture

application de la caution	
Caution salle	500€
Accueil de groupes (scolaires, centres de loisirs) au parcabout	5 €/ enfant, accompagnateurs gratuits

L'annulation de la location de la salle sera possible jusqu'à quinze jours avant la date de la réservation.

Donne tous pouvoirs au Maire pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Dominique TESSIER



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

